

[Français]

Madame la Présidente, les services que les Canadiens ont eus des Postes au cours de la dernière année ne se sont pas améliorés de beaucoup. Il faut souligner que dans des régions comme celle que je représente, et j'invite le député conservateur d'en face de porter particulièrement attention parce que c'est sans doute le cas dans sa circonscription pour lui aussi, il faut dire que dans ma circonscription, par exemple, il y a des gens qui demeurent dans la région d'Orléans, ici même dans la Capitale nationale, ces gens-là demeurent dans des régions urbaines et n'ont même pas le privilège, ce qu'on devrait considérer comme un droit, mais dans le moment, c'est un privilège, d'avoir le courrier livré chez soi.

[Traduction]

Il y a même une situation plutôt bizarre dans l'une de nos localités. Des gens qui habitent au centre d'Orléans, ville de 75 000 habitants située dans ma circonscription, ont leur adresse postale à Navan, localité située à plus de huit kilomètres. C'est un peu comme si on adressait le courrier d'Ottawa à Gatineau. La raison, selon Postes Canada, c'est qu'il est possible, de la sorte, de faire distribuer le courrier dans les superboîtes par des entrepreneurs plutôt que par des employés syndiqués. Le bureau des postes à Navan n'a pas de syndiqués. Si la Société des Postes donne Navan comme adresse postale à des gens qui n'habitent pas là-bas, elle peut distribuer le courrier de cette manière. Voilà le genre de service que Postes Canada réserve en ce moment à mes électeurs. C'est un moyen retors pour éviter de payer des travailleurs syndiqués dans la localité même.

Lorsque les Canadiens écoutent les nouvelles, ils n'entendent pas nécessairement cette version des faits. Évidemment, ils entendent dire que Postes Canada s'efforce de livrer le courrier mais que le système est paralysé par un arrêt de travail. De là, certains concluent que c'est encore la faute du syndicat. Ils croient que des syndicalistes trop agressifs ou quelque chose d'autre du même ordre a conduit à la situation. Ce n'est pas toujours le cas et je viens de décrire une situation où une faille du système a permis de priver mes électeurs des services postaux qu'ils devraient recevoir et en plus, les contraints à donner dans leur adresse postale une localité où ils ne vivent pas.

Pouvez-vous vous imaginer vivre dans cette ville et essayer de vous faire livrer quelque chose, par exemple, un réfrigérateur par une entreprise de meubles? Les livraisons aboutissent dans la ville voisine.

M. McDermid: Assez!

M. Boudria: Le député de Brampton—Georgetown (M. McDermid) qui sera bientôt défait, est sidéré d'apprendre que ces choses se produisent.

M. McDermid: Vous pouvez faire campagne dans ma circonscription quand vous le voudrez. J'adorerais me mesurer à vous.

M. Boudria: Je ne le blâme pas. Je parlais lentement, aussi je sais qu'il a tout compris. Il devrait prendre conscience de ces choses. Il les ignore. S'il venait dans ma circonscription, il pourrait les constater. Les Conservateurs viennent rarement

Maintien des services postaux—Loi

dans ma circonscription car ils savent qu'ils n'y sont pas les bienvenus.

M. McDermid: Vous êtes le bienvenu dans ma circonscription n'importe quand.

M. Cooper: Il y avait ma photo dans votre bulletin parlementaire.

M. Boudria: Le député de Peace River (M. Cooper), que je tiens en grand respect, affirme que sa photo est parue dans mon bulletin parlementaire. C'est vrai.

M. Cooper: Vous aimez vous faire voir avec des gens importants.

M. Boudria: J'estime beaucoup le député malgré ses défauts de taille, comme tout Conservateur.

M. McDermid: C'est injuste de parler de sa taille.

M. Blaikie: Il parlait de ses défauts qui sont de taille.

M. Boudria: En terminant, je ne puis appuyer cette mesure. Je serais incapable pour l'instant d'appuyer un projet de loi forçant le retour au travail, car nous n'en sommes pas encore au point ou cela s'impose. Un député nous a signalé que même la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante estime que le moment n'est pas encore venu d'agir.

M. McDermid: Lequel?

M. Boudria: Même cette association ne souhaite pas pour l'instant une mesure qui ordonne le retour au travail.

M. McDermid: Voyez ce qu'en pensent ses membres.

M. Boudria: Même s'il était temps de légiférer, ce qui devient inévitable à un certain moment, cette mesure ne serait pas acceptable. Elle est trop sévère, voire draconienne et injuste. Les Canadiens se souviendront du gouvernement conservateur qui a été impitoyable dans l'espoir de redorer son blason. Voilà à quelle extrémité est rendu le Parti progressiste-conservateur.

[Français]

Il est dommage que le parti conservateur en soit arrivé à une telle situation, madame la Présidente, que le désespoir soit rendu à un point qu'ils sont prêts à faire à peu près n'importe quoi pour tenter de redorer leur image ternie. Mais cela n'arrivera pas, parce que les Canadiens sont intelligents, les Canadiens sont des consommateurs avertis et, comme des consommateurs avertis, ils ont acheté une marchandise en 1984, cette marchandise conservatrice, et ils sont maintenant déçus du produit et ils ont l'intention de rejeter le produit à la première occasion. Cette première occasion-là sera les prochaines élections, et je dis aux députés d'en face que les Canadiens en ont assez de cette sorte de gouvernement et que le gouvernement devrait—au lieu de tenter de redorer son image, au lieu de tenter toutes sortes d'exercices de cette sorte de publicité, au lieu de cela—prendre son énergie et son temps pour faire son travail: diriger le Canada. C'est pour cela que le peuple canadien les a élus et pas pour le genre de lois et de projets de loi que nous avons devant nous aujourd'hui.